DECRET Nº 2021/2123 DU 12 AVR 202

portant nomination d'un responsable au Ministère des Finances.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 :

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 :

Vu le décret n° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommée au poste ciaprès, au Ministère des Finances :

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DIRECTION DES ASSURANCES DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÈTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

<u>DIRECTEUR</u>: Madame ABOUI Antoni Marie Jubilaire, épouse MENDOUA Inspecteur des Régies Financières (Trésor), Matricule 636 5446-S, précédemment Sous-Directeur des Agréments, de la Coopération et du Contentieux à la Direction des Assurances, en remplacement de Monsieur EZO'O ENGOLO Blaise Abel, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3</u>.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
VISA

3 1 MAR 202 1 000062

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU COUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE